

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 18 MARS 2022
--

Présents : Mmes et MM. Sandrine BONIN, Maxime BOSNE, Fabien MOUGEOLLE, Dominique RAMBOZ, Fabienne PERNOT, Pierre Yves DOUILLET, Lise GOUVIER, Karine CORNIER, Valérie MARINESQUE

Absent excusé : Nelly GAVAND (pouvoir à Fabienne PERNOT), Manuel LIARDON (pouvoir à Karine CORNIER)
Secrétaire de séance : Lise GOUVIER

Approbation à l'unanimité des membres présents du compte rendu de la séance précédente.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 :

Madame le Maire sort de la pièce. Dominique RAMBOZ reprend la présidence de la séance.
Le compte administratif est accepté à l'unanimité comme suit :

<i>Fonctionnement dépenses : 182 089.34 €</i>	<i>Fonctionnement recettes : 304 734.05 €</i>
<i>Investissements dépenses : 168 647.49 €</i>	<i>Investissements recettes : 173 256.85 €</i>

VOTE DU BUDGET 2022 :

Le budget 2022 est accepté, à l'unanimité, équilibré, en dépenses et recettes comme suit :

<i>Fonctionnement : 278 294.71 €</i>	<i>Investissement : 470 577.36 €</i>
--------------------------------------	--------------------------------------

VOTE DES TAXES LOCALES

A l'unanimité les taux des taxes locales restent inchangés, à savoir :

Taxe foncière bâtie	35.01%
Taxe foncière non bâtie	27.94%

RAPPORT DES COMMISSIONS :

- ❖ SIVOS : une réunion aura lieu pour le vote du budget
- ❖ Avancement des travaux : Le système d'ouverture prévu pour les portes d'entrées (bâton de maréchal) sera remplacé par une poignée.

Séance levée à 23h26

Le Maire,
Sandrine BONIN